

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°40/2024

**OBJET : OPERATION D'AMENAGEMENT ET DE MISE EN SECURITE DU CARREFOUR RD 260 / RD 115 - ENQUETES CONJOINTES PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET PARCELLAIRE**

L'an deux mil vingt-quatre, le 21 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 octobre 2024

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, FLEURET Alain, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, BRESCIANI Gaël, CHALAYE Franck, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, LAFOND Florian, MARKARIAN Jean-Maurice, MAUSSERT Karine, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : VIGNE Amélie pouvoir à ACHARD Laure, BERTUCCI Sandrine pouvoir à BLAISE Véronique, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, ORIOL Maurice pouvoir à SANDON Alain, BARBE Sabrina, MINGORANCE Anita.

Mme Sylvie BARRE est désignée Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal l'importance de cette opération.

Qu'il est nécessaire de recourir à la procédure d'acquisition par voie amiable ou par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique pour les emprises nécessaires à cette opération.

Il soumet les dossiers préparés par les Bureaux d'Etudes mandatés à cet effet.

### LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'exposé de Monsieur le Maire,
- Approuve le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité et le dossier parcellaire,
- Sollicite Monsieur le Préfet de la Drôme pour l'ouverture de deux enquêtes conjointes préalables à la déclaration d'utilité publique et parcellaire,
- Sollicite l'engagement de la procédure d'acquisition par voie amiable ou par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette procédure et à ester en justice si nécessaire.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurool-Veaunes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 22/10/2024  
Reçu en préfecture le 22/10/2024  
Publié le 22/10/2024  
ID : 026-200056547-20241021-DE\_2024\_40-DE

